



Complexe Eugène Durand
Rue Jules Verne

44850 LIGNÉ

asttligne.fr

ASTT LIGNE Tennis de table

TOURNOI RÉGIONAL

16 FÉVRIER 2020

Tournoi Homologué
sous le n° 1397/2019-R
par le Comité de Loire Atlantique
et la Ligue des Pays de la Loire

REGLEMENT

Article 1 L'ASTT LIGNE organise son tournoi régional le dimanche 16 Février 2020 au Complexe sportif Eugène Durand à Ligné. Ce tournoi se déroulera sur 24 tables.

Article 2 Ce tournoi comprend les tableaux suivants :

| Tableaux | Catégories | Horaires | Engagements |
|----------|---|----------|-------------|
| A | 5 à 13 (≤ 1399 points) | 8H30 | 7,00 € |
| B | 5 à 7 (≤ 799 points) | 9H30 | 7,00 € |
| C | 5 à 15 (≤ 1599 points) | 10H30 | 7,00 € |
| D | 5 à 9 (≤ 999 points) | 11H30 | 7,00 € |
| E | 5 à 17 (≤ 1799 points) | 12H30 | 7,00 € |
| F | Toutes séries Dames | 13H30 | 7,00 € |
| G | Jeunes 5 à 9 (cadets max ≤ 999 points) | 13H30 | 6,00 € |
| H | 5 à 11 (≤ 1199 points) | 14H30 | 7,00 € |
| I | Toutes séries | 15H30 | 7,00 € |

Tableaux A, B, C, D, E, F, H, I : 7,00 € le tableau, 14,00 € les 2 et 21,00 € les 3.

Nota : Un tarif réduit est appliqué aux jeunes cadets max. pour (G + 1 Tab.) = 12,00 €

Récompenses :

Les 4 premiers de chaque tableau (A, B, C, D, E, F, H et I) seront récompensés en numéraires.

Le tableau Jeunes (G) sera récompensé par des bons d'achats.

Article 3 Le juge arbitre sera Jean-Yves LEMAN assisté de Jacques BARRAUD et Paul LERAY

Article 4 Les inscriptions se feront soit par appel téléphonique, soit par E-mail, soit par le [formulaire](#) web. Date limite des inscriptions samedi 15 février 2020 à 17 h 00.

Mr Michel MÉNARD

Tél. 06 43 77 07 69

Mr Christian THIBOUVILLE

Tél. 06 25 61 40 78

E-Mail:

tournoi@asttligne.fr



Complexe Eugène Durand
Rue Jules Verne

44850 LIGNÉ

asttligne.fr

ASTT LIGNE Tennis de table

TOURNOI RÉGIONAL

16 FÉVRIER 2020

- Article 5** Les tableaux se dérouleront au meilleur des 5 manches sauf les finales qui se feront aux meilleures des 7 manches, si l'horaire le permet et en accord avec le juge-arbitre.
Les tableaux se dérouleront en poules de 3 où 4 selon le nombre d'engagés.
Application des règlements de la **FFTT**.
Le perdant de chaque partie est tenu d'arbitrer la partie suivante.
Les balles, de couleur blanche, sont fournies par l'organisation.
Tout joueur absent 5 minutes après l'appel de son nom sera considéré comme perdant pour cette partie (poule et tableau)
La tenue sportive est **OBLIGATOIRE**.
La licence est **OBLIGATOIRE**
Chaque joueur pourra participer à 2 tableaux. Suivant l'accord du juge arbitre du tournoi un 3^{ème} tableau sera éventuellement possible le jour du tournoi.
Des doubles pourront être engagés si l'horaire le permet.
Un joueur de catégorie **POUSSIN** ne peut participer qu'au tableau jeunes.
- Article 6** Seul le juge arbitre est habilité à modifier le présent règlement s'il le juge nécessaire.
- Article 7** Les lots des places 5 à 8 ne seront pas distribués si dans le tableau la participation est inférieure à 24 joueurs.
- Article 8** Ce tournoi est homologué sous le N° d'homologation **1397/2019-R** en date du 01 / 12 / 2019.
- Article 9** Le club de LIGNE décline toute responsabilité en cas de perte, vols ou blessures pendant le tournoi.
- Article 10** L'organisateur en accord avec le juge arbitre, s'autorise à annuler un tableau dans le cas d'un manque d'inscription.
- Article 11** Les lots ne seront remis qu'à la fin de chaque tableau concerné.
Les lots non réclamés à ce moment resteront acquis à l'association (ASTT Ligné).

Le représentant de l'organisateur,
Mr le Président Soksane HOR,

Le Juge Arbitre du tournoi,
Jean-Yves LEMAN

